



Protocole sanitaire Accueil de Loisirs de l'Association La Gerbe

LE PUBLIC :

L'accueil de loisirs de La Gerbe accueille 36 enfants.

Les enfants sont séparés en 3 groupes de 12 enfants maximums. Les enfants provenant d'écoles différentes pourront être reçus au sein de notre accueil.

Les groupes constitués le matin restent les mêmes toute la journée avec le/la même d'animateur/trice.

L'ACCUEIL DES FAMILLES :

L'accueil des familles se fait dans un espace délimité afin d'éviter au maximum les allers-retours dans le centre.

Nous demandons aux familles de respecter les règles de distanciations physiques et également le port du masque obligatoire.

Dans le cas où des parents devaient accéder exceptionnellement aux locaux, nous leur demanderons de se laver les mains et de garder leur masque.

Le port du masque est obligatoire pour les enfants à partir de 11 ans. Il appartient alors aux responsables légaux de les fournir pour la journée sur la structure (2 masques/jour).

Pour la signature de la fiche de présence, au moment de l'accueil du soir, nous demandons aux parents de venir, si possible, **avec leur propre stylo.**

A la suite d'un allègement du protocole sanitaire des ACM, nous reprenons les horaires habituels pour :

- **Le matin**, le temps d'accueil est **de 8h à 9h30**,
- **Le midi**, de **11h45 à 12h**
- **L'après-midi**, de **13h30 à 14h30**
- **Le soir**, de **17h à 18h.**

LES ESPACES :

L'accueil de loisirs de La Gerbe dispose habituellement de 2 salles (65 m²). Afin que chaque groupe ait sa propre salle, l'une d'entre elles est séparée en deux.

Le repas se fait dehors ou à l'intérieur en fonction du temps. Nous maintenons une distance d'au moins un mètre entre chaque table.

Les enfants mangent avec leur groupe respectif.

Les activités se font, le plus possible, en extérieur dans le parc de La Gerbe afin de respecter au maximum les gestes barrières.

L'accueil des familles se fait dans un espace délimité par de la rubalise.

Avant l'ouverture de l'accueil, nous procédons à un nettoyage approfondi des locaux. L'entretien est fait 1 fois dans la journée d'accueil en utilisant les procédures et produits habituels (y compris les sanitaires).

Les objets fréquemment touchés (poignées de portes, surfaces, sanitaires, crayons de couleurs....) sont régulièrement désinfectés avec un produit virucide.

Les salles d'activités sont équipées en distributeurs de solutions hydro alcooliques. Ces derniers seront utilisés par les enfants sous le contrôle d'un adulte. Toutefois, un nettoyage des mains à l'eau et au savon est privilégié.

LES ACTIVITÉS :

Les activités se font dans le parc de La Gerbe ainsi que dans les 3 salles mis à disposition. Le matériel pédagogique utilisé lors des activités manuelles est désinfecté avant et après chaque utilisation.

Les activités proposées et réfléchies avec les enfants tiennent compte des gestes barrières.

Lors des échanges de livres, ballons, crayons....le lavage des mains et la désinfection du matériel sont effectués de façon à limiter les risques de contamination.

LA VIE QUOTIDIENNE :

Nous attachons une grande importance au lavage des mains. Passage en petit groupe de 3max sous la surveillance de l'animateur/trice.

Le lavage (20 secondes minimum animé de manière ludique) doit être à minima :

- A l'arrivée;
- En début et fin d'activité;
- Avant et après chaque repas (midi + goûter);
- Avant et après le passage aux toilettes;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué;
- Après avoir manipulé des objets fréquemment utilisés;
- En fin de journée, en quittant l'accueil de loisirs.

Le passage aux toilettes se fait à la demande des enfants sous la vigilance de l'animateur/trice.

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour La Gerbe. En cas de symptômes ou de fièvres (37.8°C), l'enfant ne pourra être accueilli.

LES REPAS :

Concernant la préparation et le service du repas, les animateurs portent un masque en plus de la blouse, de la charlotte et des sur-chaussures habituellement utilisées.

LE PERSONNEL ENCADRANT :

L'équipe d'animation et la directrice sont dans l'obligation de porter des masques (fournis par l'organisateur) tout en respectant les 1 m de distance.

Notre rôle dans ce protocole est d'expliquer le mieux possible aux enfants que les contacts physiques (câlin, check des mains ou autres salutations etc) sont à éviter dans le but de se protéger et de protéger les autres.

L'équipe d'animation doit également aider le plus possible l'agent d'entretien concernant la désinfection du matériel dans les locaux du centre.

EVALUATION

L'application du protocole sera évaluée et réajustée par l'équipe d'animation.